

L'ECHO DU THONAC

Le bulletin d'information officiel du village de Thonac



Le mot du Maire :

Que pouvons-nous retenir de l'évaluation internationale des élèves de quinze ans, testés en 2022 au travers de 81 pays et dont l'objectif est de déterminer si ces élèves sont suffisamment préparés pour relever les défis des sociétés dans lesquelles ils vivront demain.

La majorité de ces élèves montrent une forte baisse en mathématiques et en compréhension de l'écrit que l'OCDE attribue en grande partie au Covid.

Mais, dans cette situation inédite et inquiétante, que la France (7^{ème} puissance économique mondiale) soit reléguée à la 26^{ème} place en mathématiques et à la 29^{ème} en compréhension de l'écrit, montre un déclin qui existait bien avant la pandémie.

Lors des précédentes études, la France était tirée vers le haut grâce à son élite, mais ce n'est absolument plus le cas aujourd'hui (7% seulement sont qualifiés "très performants" contre 41% à Singapour. Quant à nos élèves "faibles", ils culminent à 29% !).

Paradoxalement, la Finlande qui faisait figure de modèle depuis de nombreuses années a perdu de sa superbe.

L'étoile montante depuis 2020 est l'Estonie, petit pays de 1,3 million d'habitants qui se hisse désormais à la 4^{ème} place mondiale en mathématiques et à la 5^{ème} en compréhension de l'écrit, juste après les ténors asiatiques. Les élèves français sont dépassés et leur concèdent un retard de presque 2 années scolaires.

Les enfants estoniens sont pour la plupart trilingues, voire quadrilingues dès l'âge de 11 ans. Le pays pratique une large culture de l'autonomie pour les écoles qui décident de 25% de leurs programmes et pour les enfants qui dès l'âge de 7 ans par nuit noire et une température largement négative se rendent seuls à l'école.

Le regroupement d'élèves par niveau limité à quelques matières semble donner d'excellents résultats mais devient négatif avec des classes de niveau.

En attendant le passage du Père Noël, qui habite justement en Finlande, tout près de l'Estonie, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Des nouvelles de nos associations

Association Culture, Traditions et Patrimoine de Thonac

Lors des assemblées générales 2022 et 2023, il a été voté l'attribution de :

2 000 € pour participation à la réfection partielle de l'électricité de l'Eglise

• 100 € à la restauration des santons, Max CLAUDE a fait un magnifique travail (exposés actuellement dans l'Eglise dans la crèche réalisée et mise à disposition par Raymond MALOUIER)

200 € pour participation à l'achat de fournitures pour l'entretien et petites réparations du lavoir situé dans le bourg

Après l'été 2022, la troupe du spectacle « La réouverture du Tribunal de Losse » a joué le 10 novembre 2022 à Aubas au profit du Téléthon et également à Thonac le 10 mars 2023 pour apporter sa participation au voyage des enfants des écoles du SIVOS.

Les mardis de l'été 2023 dans l'église de Thonac c'étaient « Les jugements du Tribunal de Losse » et également deux représentations au château de Losse, l'une dans les jardins, l'autre dans les écuries. Nous remercions Monsieur Martin de Roquefeuil ainsi que Madame Van den Schueren pour son partenariat avec l'association.

« Les jugements du Tribunal de Losse » auront lieu dans l'Eglise d'Aubas au profit du Téléthon le 19 janvier 2024.

Félibrée 2023 : L'association a pris en charge l'achat du tissu et des accessoires du costume de la Reine de Thonac Anaïs Nisy qui a été élue Dauphine de la Reine de la Félibrée. Nous remercions Alain et Loïc qui ont aidé au montage de la porte Sergeac-Thonac et Saint Léon sur Vézère.

Le « Diner chez les sorcières » pour sa deuxième édition a remporté le même succès que l'année dernière (contes, duel de sorcières, concours de costumes etc...)

Ces activités proposées permettent de récolter des fonds qui servent à la restauration du petit patrimoine de Thonac et permettent de proposer des activités culturelles.

Remerciements à Guillaume ARCHAMBEAU qui a fait un don de chaises pour l'église.

D'autres projets sont en cours pour 2024 !





Association de Chasse

A l'occasion de la nouvelle année, l'équipe de l'Amicale de Chasse, vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour 2024. Nous en profitons pour vous rappeler que le repas annuel est prévu le 2 Juin 2024, à la salle des fêtes de Thonac

Comité des fêtes

THONAC EN FETE

LES 04, 05 ET 06 AOUT 2023

La randonnée pédestre avec retour aux lampions du vendredi soir, suivie d'un pique-nique et de chants au château de Losse a remporté un franc succès et l'ambiance était au rendez-vous.

Le comité des fêtes remercie chaleureusement les propriétaires du Château, mais aussi Martin de Roquefeuil pour les autorisations et pour l'accueil qui fut des plus chaleureux.

La pétanque du samedi après midi a rassemblé 42 équipes (un record !) nous remercions Jean-Paul BLEMOND pour l'organisation.

Les repas des deux soirs ont réuni 230 convives dans une ambiance de folie.

Pour la première fois, nous avons organisé une tombola pour financer les animations du week-end et ainsi perpétuer notre traditionnelle fête du village pour le plaisir de tous.

L'équipe du comité des fêtes est touchée par la grande participation des thonacois. Nous remercions tous les commerçants et sites touristiques qui ont répondu présents à cette 1 ère édition que nous renouvellerons certainement l'an prochain.

Grand succès également pour les structures gonflables, les jeux de Bar et autre rampeau ; petits et grands se sont éclatés.

Le vide grenier a eu un peu moins d'exposants, sûrement en raison d'autres manifestations de ce type alentours.

Le feu d'artifice offert par la Municipalité que nous remercions, est venu clôturer de manière éclatante, notre fête du village.





Brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral du 16 juin 2023, modifie les modalités de déclaration pour le brûlage des déchets verts. Le nouveau formulaire est disponible en mairie ou sur notre site internet. La déclaration doit intervenir au minimum 5 jours avant le début du brûlage et il est impératif de contacter le 05.53.03.70.00 avant toute mise à feu, afin de vérifier le niveau de risque en cours.

Investissements

Lotissement "Peyruge"

Après quelques vicissitudes, le lotissement de 4 lots à l'angle de la route Eugène Le Roy et de la route des Côteaux vient d'être autorisé par les services de l'urbanisme intercommunal et l'architecte des bâtiments de France.

Il s'agit de lots à bâtir libres à la construction de 1200 à 1600m² qui seront viabilisés et commercialisables début 2024.

Pour toute information, vous pouvez contacter la Mairie aux jours et heures d'ouvertures habituelles.

Achat bâtiment Place de la Liberté :

En effet la commune s'est portée acquéreuse de la grange au coin de la place de la liberté (ou place de la mairie) faisant angle avec la ruelle menant à l'épicerie.

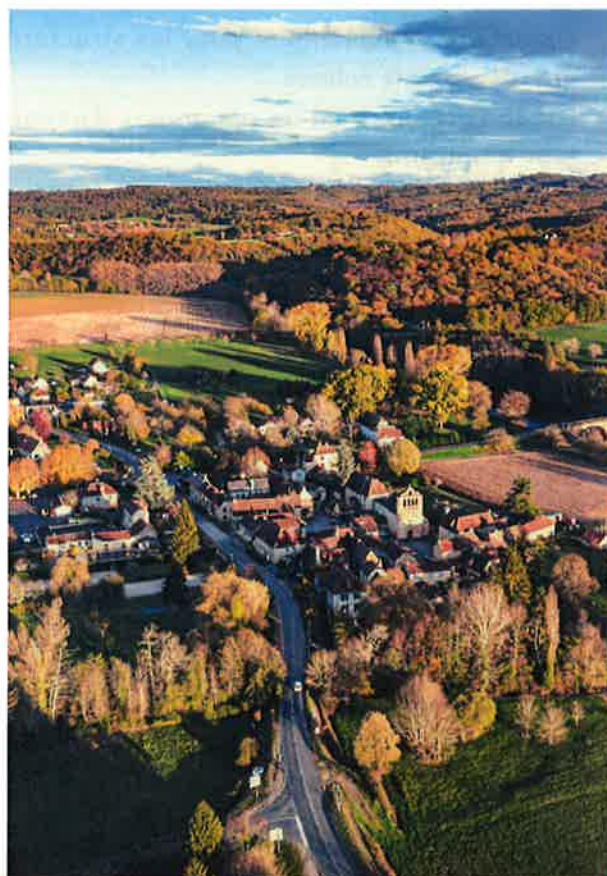
Cette grange sous le coup d'un arrêté de mise en péril était devenue dangereuse pour le passage à proximité.

L'acquisition remonte à l'automne, sa mise en sécurité totale se fera dans les semaines à venir et un projet de halle est envisagé afin que cet espace couvert serve pour différentes activités : pique-niques, marché couvert ou activités diverses et variées de nos associations.

Salle Communale

La salle communale va bientôt bénéficier de nouveaux aménagements. le projet de création du terrain de pétanque et de l'air de jeux doit aboutir courant 2024. L'ensemble sera clôturé afin que tout ceci soit sécurisé au mieux.

Nous avons beaucoup de locations de personnes de la commune ce qui prouve l'intérêt des Thonacois et Thonacoises de l'utilisation de notre belle salle et nous espérons répondre encore mieux à vos attentes avec ces nouveaux aménagements.





Sécurité Routière

A l'approche de cette fin d'année il est temps de faire un point sur les différentes opérations réalisées :

- Nous avons commencé par installer 2 coussins berlinois à l'entrée du bourg, après le pont sur le ruisseau, côté Saint-Léon-sur-Vézère.
- Puis faisant suite à nos différentes réunions en commission sécurité routière, en concertation avec les services départementaux et suivant leurs recommandations nous avons installé une écluse à l'entrée du village au niveau du garage de Thonac et une chicane un peu avant la moutarderie, avec une priorité aux véhicules sortant de l'agglomération.
- Nous avons en même temps ajouté des flèches directionnelles sur notre rond-point afin qu'il ne soit plus franchissable, inversé la priorité sur le pont enjambant la Vézère vers Sergeac et passé une partie de la voirie communale dans le bourg et les hammeaux à 30km/h.
- A l'automne, après une longue réflexion nous avons décidé de mettre en place un sens interdit au départ de la croix du fourcat, sur la route Eugène le Roy en remontant. Ce sens interdit s'arrête à la route menant chez Monsieur Mathou. Cette installation se veut un frein à l'augmentation de la circulation sur cette voie tout en essayant d'impacter un minimum le quotidien des riverains.
- Nous avons également installé un stop sur la route de la bouyèrie (qui est passé en zone à 30km/h) à l'intersection donnant sur la route du moulin.

Nous sommes conscients que ces installations, dans certaines conditions, puissent modifier vos habitudes et votre conduite. Le fait est que la vitesse a fortement été réduite sur la traversée du bourg, les problèmes liés à la vitesse par la même. Sachez que tous ces aménagements n'ont qu'un but, l'amélioration de votre sécurité.

L'année 2024 verra d'autres aménagements voir le jour avec le marquage du parking de l'école, la mise en place de 2 autres coussins berlinois,

Déploiement de la fibre optique: Etat des lieux

Depuis décembre 2022, les habitants de Thonac ont la possibilité de se raccorder au réseau fibre.

A ce jour, 178 prises seraient commercialisables, soit la quasi-totalité de notre territoire.

Le nombre d'abonnés n'est pourtant que de 33, auxquels il convient d'ajouter 6 commandes en cours.

Le taux de pénétration ressort donc à 21.6%, ce qui est bien en dessous des communes limitrophes et, probablement, des attentes des initiateurs du projet ainsi que des opérateurs habilités à effectuer les raccordements.

Selon nos informations et contrairement à ce qu'affirme le syndicat "Périgord numérique", il existe de nombreux cas de raccordement n'ayant pu être réalisé dès le premier rendez-vous ! Plus inquiétant, plusieurs remontées nous ont amené à constater l'impossibilité, en l'état, d'effectuer le raccordement demandé sans nouveaux travaux d'infrastructure !

Nous sommes à l'écoute de toutes les difficultés que vous pouvez rencontrer lors de vos démarches dans ce domaine pour permettre à ceux qui le souhaitent un accès à cette nouvelle technologie.





Commémoration du 11 Novembre

C'est avec des conditions climatiques plutôt agréables, que plus de 50 personnes étaient présentes, le 11 novembre 2023 à 11h00, devant le monument aux morts, pour participer à la cérémonie de commémoration de tous les "morts pour la France" de notre village.

Une nouveauté, des panneaux de signalisation ont permis de mieux sécuriser la manifestation en incitant les conducteurs à ralentir pendant la durée du rassemblement.

Le message du Maire nous a permis de mieux connaître l'histoire de plusieurs de nos aïeux morts pour la France au cours de la première année de la grande guerre.

Nous avons ensuite entendu le message du ministre des armées. La cérémonie s'est poursuivie avec l'énoncé individuel de tous les thonacois, puis des soldats français en 2023 déclarés "mort pour la France".

Après le dépôt traditionnel d'une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts et la sonnerie aux morts nous avons observé une minute de silence.

La partie officielle de la cérémonie s'est achevée avec "la Marseillaise" pour laisser place au non moins traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Etat Civil

Bienvenue à :

Khali BODINET JACQUES né le 21/07/2023 à SARLAT

Léandro DA SILVA ALVES né le 29/10/2022

Félicitations à :

FREDIEU Loïc et BAREILLE Muriel mariés le 15/10/2022

ARCHAMBEAU Guillaume et LOUIS Sandrine mariés le 01/04/2023

Ils nous ont quitté :

SAUDOUT Marie (Elisabeth Mauricette) décédée le 10/10/2022

DUMONT Jean Claude décédé le 16/08/2023

PASQUET Gerard décédé le 08/10/2023



CONTACT MAIRIE: 05.53.50.79.81

COURRIEL: mairie.thonac@wanadoo.fr